

UNSS : CHRONIQUE D'UN NAUFRAGE ANNONCÉ

Un dossier réalisé par le secteur national
Sport Scolaire du SNEP-FSU

Édito

Juin 2024

SOMMAIRE

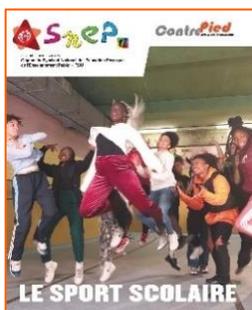
Édito	P.1
PNDSS 2024-2028	P.2
Règlement Fédéral.....	P.2
Budget et vœu	P.3
Élections UNSS	P.4
Séminaire Sport Scolaire.....	P.4

RDV à la rentrée avec un bon réflexe...

**Ne jamais se résigner
Se syndiquer !**



Avec le SNEP-FSU pour défendre nos métiers, l'EPS, le sport et le sport scolaire.



Contrepied
Mai 2022

Un cap vers moins de service public

Depuis 2 ans et demi, la Direction nationale UNSS (DN UNSS) procède à de profonds changements visant à calquer à notre association le modèle des fédérations délégataires du mouvement sportif français. L'hyper verticalité des décisions, quelles que soient leur nature, est devenue son mode opératoire préférentiel. Elle ne s'appuie pas sur l'expertise des acteurs-trices du terrain, préférant prendre l'attache de conseils extérieurs ou de collaborateurs-trices nouvellement recrutés. La mission de service public de l'UNSS et la démocratie en son sein sont largement mises à mal.

Les décisions prises unilatéralement et dans l'urgence ont été bloquantes pour les AS : en janvier 2023 suspension du rugby, en septembre 2023 obligation du mail des parents et des accompagnateurs uniquement profs d'EPS sur les rencontres ; obstacles fort heureusement levés grâce à la pugnacité du SNEP-FSU. Reste encore l'interdiction du ski en compétition que nous combattons toujours.

La gestion financière de l'UNSS est plus qu'inquiétante, le SNEP-FSU la dénonce depuis plus de 18 mois. La DN UNSS ne semble toujours pas disposée à revenir ni sur l'accord transport totalement inadapté ni sur les prestations extérieures dispendieuses. Elle exerce une véritable défiance à l'égard des cadres en territoires qui doivent d'abord vider leur trésorerie avant que leurs demandes de crédits d'animation, toutes ou parties, ne soient satisfaites. Après avoir enregistré un déficit record de 12,3 M€, les seules mesures correctrices qu'elle a envisagées pour terminer la saison 2023-2024 ont porté essentiellement sur l'annulation de nombreuses rencontres à tous les niveaux de la structure.

Une politique ministérielle qui fragilise le sport scolaire

Les réformes du lycée (voie professionnelle, enseignements de spécialité en LGT), grèvent toujours plus les mercredis après-midi. Les rencontres UNSS sont de plus en plus impactées par le zèle de certaines chef-fes d'établissement, IA-DASEN, Recteurs-trices autour de la question du remplacement de courte durée. Les 2 h de sport au collège génèrent des concurrences néfastes pour les AS. La future mise en place du choc des savoirs risque d'entraîner une diminution des créneaux d'entraînement et d'empiéter sur les mercredis après-midi. Toutes ces mesures et dispositifs nuisent à l'engagement des élèves dans la pratique sportive.

À l'heure où certaines forces politiques ne font qu'attiser les peurs et le rejet des autres, le sport scolaire se doit de répondre aux enjeux de cohésion et d'intégration de tous et de toutes les élèves. Il n'est pas question de les assigner à résidence dans leur quartier ou leur village. La rencontre est plus que jamais nécessaire pour faire société.

Rentrée 2024 : double peine pour les élèves ? Pour le SNEP-FSU c'est NON

Le SNEP-FSU et les Élèves des AS se sont farouchement opposés au budget présenté au CA UNSS du 23 mai. Celui-ci reposait uniquement sur l'augmentation des licences et une baisse des crédits liés à la pratique sportive. Inacceptable ! Nous avons exigé de l'UNSS qu'elle revoie sa copie. L'AG UNSS qui a été reportée au 5 juillet sera donc déterminante.

Nous ne manquerons pas de vous informer des conclusions de l'AG sur notre site.

Malgré le contexte actuel, bon courage à toutes et tous pour cette fin d'année.

camille.jacques@snepsfu.net // nathalie.francois@snepsfu.net

Deux comités de pilotage ont œuvré au long de cette année scolaire afin de réécrire le PNDSS et le Règlement Fédéral. Deux textes qui organiseront le sport scolaire pour la période 2024/2028. Le SNEP-FSU et les Élues des AS y ont participé activement.

PNDSS 2024-2028

Le Plan National de Développement du Sport Scolaire 2020-2024 devient le Plan National Du Sport Scolaire pour 2024-2028. Le SNEP-FSU a milité pour garder le terme Développement afin d'insister sur le besoin permanent de dynamisme et de progrès, mais il n'a malheureusement pas été suivi.

« **La rencontre au cœur** » sera le nouveau slogan, ce qui nous satisfait. Cependant, cela prête à sourire au regard des dernières propositions budgétaires, tendant à réduire leur nombre.

Ce projet est articulé autour de 5 axes. À l'acronyme A.I.R.E regroupant Accessibilité, Innovation, Responsabilité et Enjeux Éducatifs s'ajoute désormais le « F » de Faisabilité.

Si le SNEP-FSU est globalement en accord avec ce qui est proposé, il restera vigilant sur les points annoncés qui devront être réellement mis en œuvre :

- L'UNSS éligible au PASS SPORT ;
- La sanctuarisation du mercredi après-midi ;
- Les modèles de convention inter-AS ;
- Le renforcement des instances statutaires de l'UNSS et des AS.

Reste maintenant à décliner ces orientations nationales aux niveaux départemental et académique. Il sera important que le SNEP-FSU prenne une part active dans les comités de pilotage locaux.

RÈGLEMENT FÉDÉRAL

La rédaction du **Règlement Fédéral 2024-2028** n'est pas encore terminée malgré moult réunions. Pour l'heure, la DN UNSS n'a pas retenu l'avis du SNEP-FSU sur les points suivants :

- ➔ **La mixité** des équipes ne garantit pas un meilleur accès des filles aux pratiques sportives et artistiques, elle peut être contreproductive. **Point positif** : les filles sont désormais autorisées à participer aux rencontres jusqu'au plus haut niveau dans les équipes garçons.
- ➔ **Les catégories** : nous craignons que la catégorie unique « Lycées garçons » limite la participation aux rencontres et entraîne une chute des licenciés.
- ➔ **Le rôle de jeune coach** : un profond désaccord subsiste sur l'imposition du/de la jeune coach non joueur-euse, compétiteur-riche, danseur-euse, cirassien-ne dans certaines APSA, laissée à l'appréciation de chaque CMN (Commission Mixte Nationale). Quid des grands principes de cohérence et d'harmonisation prônés en introduction du RF puisque chaque CMN pourra « s'arranger » avec le règlement ?
- ➔ **Les listes d'activités** : ces listes détermineront l'organisation et le financement des finalités nationales pour chaque activité. Les critères de choix d'affectation d'une APSA dans les listes 1 et 2 restent flous, et ne tiennent pas compte de critères objectifs tels que le nombre de licencié-es dans l'activité ou leur répartition sur le territoire. Il semble que le lobbying de certaines fédérations ait plutôt influencé les choix de la DN UNSS.

Toutes les APSA qui ne seront pas expressément citées dans les listes 1 et 2 relèvent d'une 3^{ème} liste pour lesquelles l'UNSS (niveau district compris !) n'organisera pas de rencontres. Par conséquent, les rencontres de ces APSA seront à l'initiative des AS et nécessiteront des conventions que la DN UNSS se refuse à rédiger... et bien sûr, elles ne seront pas financées par l'UNSS. **Question se pose, à quoi sert alors l'UNSS ?**

VCEU À FAIRE VOTER DANS LES INSTANCES UNSS ET LES RÉUNIONS UNSS DE FIN D'ANNÉE



Les membres deréuni-es ce jour, s'opposent à la décision de la Direction Nationale de l'UNSS de faire porter le coût de l'inflation aux seules familles en augmentant les licences tout en diminuant sa participation financière aux rencontres sportives et artistiques. Ils demandent des changements immédiats à la politique menée.

À quelques semaines des JOP de Paris et alors même que nombre des athlètes français-es qui défendront nos couleurs, sont passés par l'UNSS, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse se doit de soutenir le sport scolaire du second degré en doublant sa subvention annuelle (celle-ci n'a pas évolué depuis 2018).

BUDGET 2024-2025

Le budget présenté au CA du 23 mai a provoqué le haro du SNEP-FSU et des Élu-es des AS (voir notre site). Une 4^{ème} réunion « de crise » a eu lieu le 7 juin où nous avons exigé que les efforts pour équilibrer le budget soient partagés et ne reposent pas uniquement sur les AS et les licenciés-es.

Nous avons enfin été écoutés. Certes pas sur toutes nos revendications, mais les bougés sont notables et c'est à mettre à l'actif des multiples interventions du SNEP-FSU et de son indéfectible détermination. Les grandes lignes d'un budget remanié, plus favorable aux AS, nous ont été énoncées et projetées au CA extraordinaire du 21 juin :

- L'augmentation des licences est moins brutale. De + 20% elle n'est plus que de +10% (environ + 1,5€)
- Le demi-contrat pour les collèges RP* et les LP de l'éducation prioritaire ne bouge pas, idem pour le contrat accompagné. Les EREA, les établissements spécialisés, les CFA et les établissements de l'AEFE conservent la gratuité du contrat.
- L'affiliation subit quant à elle une augmentation. Elle passe de 80€ à 100€ (300€ pour l'AEFE et les CFA)
- Les crédits liés à la pratique sportive, initialement prévus à -16,2%, seraient revus à la hausse
- Les dépenses en prestataires extérieurs (communication et comptabilité) seraient revues à la baisse, enfin !

Attention, tous ces bougés sont à prendre avec précaution. Il nous faudra vérifier la véracité de ces annonces quand nous recevrons les documents budgétaires pour l'AG du 5 Juillet.

Ayant découvert ce nouveau budget en séance, sans document préalable et n'ayant pas reçu le budget dans sa version intégrale **le SNEP-FSU et les Élu-es des AS n'ont pas pris part au vote.** Nous exigeons de la transparence ce qui n'est décidément toujours pas le cas !

Le résultat du vote indicatif du CA est donc le suivant :

10 POUR – 1 ABSTENTION – 8 NPPV (SNEP-FSU, FO et Élu-es des AS)

LES ÉLECTIONS UNSS



Le processus électoral pour les Élues des AS du mandat 2024-2028 s'achèvera le 5 juillet lors de l'AG nationale avec l'élection des élues au CA UNSS. Les listes « Le sport scolaire, un droit pour toutes et tous » (soutenues par le SNEP-FSU) sont arrivées en tête dans tous les conseils départementaux et régionaux ; celle de l'AG nationale, restée seule en lice, a emporté tous les sièges. Les représentant-es des AS de toutes les instances continueront donc à défendre un service public du sport scolaire accessible à moindre coût, pour toutes et tous, sur tout le territoire.

Nous avons eu à cœur de représenter au mieux l'ensemble des AS. La liste nationale réunit ainsi 24 académies sur 30 (contre 14 au dernier mandat). Tous les types d'établissement sont représentés : collège, lycée polyvalent, lycée professionnel, lycée agricole ; des établissements ruraux et urbains ; des établissements classés en éducation prioritaire également.

Quatre départements restent sans élues des AS, faute de liste présentée ou de listes non conformes. Ainsi, un nouveau processus électoral devra avoir lieu dès la rentrée de septembre en Charentes (16), dans l'Indre-et-Loire (37), le Lot-et-Garonne (47) et le Val-de-Marne (94) suivant des modalités similaires à cette année.

- Vous pouvez retrouver nos coordonnées et interventions sur le site des Élues des AS Nationaux UNSS (eludesasunss.wixsite.com)
- Ou sur notre page Facebook : Élues des AS nationales
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100065482621940>

LE SÉMINAIRE DU SPORT SCOLAIRE DU SNEP-FSU



Le SNEP-FSU a organisé le séminaire « Quel sport scolaire pour demain ? » les 28 et 29 mars 2024 au CNOSE. Il a réuni plus de 60 élues des AS et de représentant-es SNEP-FSU dans les instances UNSS. Tables rondes, conférences et ateliers thématiques autour de la mixité, des formes de rencontres, des pratiques innovantes, du haut-niveau, de la vie associative, du sport partagé, des AS de lycée ou des activités artistiques avec l'éclairage de représentant-es du monde fédéral, de cadres UNSS, d'animateurs/animateuses d'AS... des moments riches qui nous ont permis d'échanger, de débattre et de faire émerger de nouvelles propositions sur ce que pourrait être le sport scolaire de demain.

Et pour reprendre les mots d'Annick Dassade et Jean Lafontan, les grands témoins de ce séminaire, les acteurs/actrices du sport scolaire sont « certes inquiet-ètes, mais surtout dynamiques et prêt-es à se battre pour défendre le sport scolaire à la française ! ».

Les actes de ce séminaire seront mis en ligne sur le site du SNEP-FSU à la rentrée prochaine.

AUGMENTER LES HORAIRES D'EPS À L'ÉCOLE, C'EST FONDAMENTAL !

Signer la pétition 4 h d'EPS, en scannant ce QR Code

